

COMMUNIQUÉ

L'honorable Roy McMurtry mène une étude approfondie des besoins juridiques du public ontarien

Toronto : L'honorable R. Roy McMurtry, ancien juge en chef de l'Ontario, dirige un nouveau projet novateur sur l'accès à la justice qui sollicitera l'aide du public pour cerner des solutions viables afin de surmonter les obstacles à la justice.

M. McMurtry est le président du comité directeur du projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario, une étude approfondie des besoins juridiques non satisfaits en Ontario. Le projet est le résultat d'un partenariat entre le Barreau du Haut-Canada, Aide juridique Ontario et Pro Bono Law Ontario. La Fondation de droit de l'Ontario offre un soutien supplémentaire à cette initiative.

Son objectif est d'améliorer l'accès à la justice en discernant des méthodes novatrices et économiques afin que les fournisseurs de services juridiques puissent mieux répondre aux besoins juridiques civils du public – ceux qui ne sont pas inclus dans le droit criminel.

« Aujourd'hui, plus de monde comparaît devant les tribunaux de la province sans le soutien d'un avocat ou d'un parajuriste titulaire de permis, déclare M. McMurtry. Le coût des services juridiques ne cesse d'augmenter et les problèmes juridiques prennent plus de temps à résoudre. Nous désirons aborder ces enjeux à titre de communauté juridique. »

Le trésorier du Barreau M^e W. A. Derry Millar explique que le Barreau partage avec ses partenaires un engagement envers l'amélioration de l'accès à la justice. « Lorsque nous avons examiné les obstacles à la justice, il était clair qu'il nous fallait parler directement aux Ontariens et des Ontariennes. Une meilleure compréhension des besoins juridiques civils et de tous les facteurs relatifs mènera à de solutions plus efficaces », déclare-t-il.

Le projet a vu le jour à la suite de nombreuses initiatives sur la justice civile introduites par le gouvernement ontarien. « Le projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario est une réponse proactive à la recommandation de l'honorable Coulter Osborne exigeant une évaluation des besoins au sein du projet sur la réforme de la justice civile. Il est complémentaire aux efforts du procureur général visant à rendre la justice civile plus accessible et plus économique », déclare Lynn Burns, directrice générale de Pro Bono Law Ontario.

« Les organisations juridiques, les avocats et les parajuristes sont engagés à améliorer l'accès à la justice, déclare John McCamus, président d'Aide juridique Ontario. Le projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario nous aidera à réaliser cet objectif en discernant les moyens qui permettront aux communautés des services juridiques et sociaux de travailler de manière plus efficace avec les ressources existantes.»

Le projet comprend trois composantes principales :

1. Un sondage téléphonique à grande échelle auprès du public

2. Une série de groupes de consultation composés de fournisseurs de services juridiques et sociaux de première ligne
3. Une analyse du contexte des services existants qui promeuvent l'accès à la justice.

Le rapport final et les recommandations analyseront les résultats et dresseront un plan en vue d'aider les parties intéressées par les systèmes de prestation des services juridiques à établir des priorités, à allouer les ressources existantes de manière efficace et à cerner des occasions pour améliorer la collaboration et le progrès.

Plus de renseignements sur le projet sont disponibles dans la fiche de renseignements ci-jointe et sur le [site web du Barreau](#).

-30-

Source :

Geneviève Proulx, conseillère des services en français, Gproulx@lsuc.on.ca ou 416-947-5202